

JACQUOD, J.-P. (2005). Le centre romand de production : esquisse d'un bilan. Panorama, 3, 25-26

INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Le Centre romand de production: esquisse d'un bilan

Jean-Paul Jacquod

Créé au début 2002 par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande (CIIP), le Centre romand de production documentaire est appelé à s'intégrer dans le futur centre national de prestations. L'originalité du Centre tient en quelques mots: un dispositif intercantonal, scellé par une Convention inter-cantonale.

Par un acte concret, les cantons romands affirmaient que le service de l'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière relève fondamentalement de leur compétence et de leur responsabilité. Aujourd'hui, cette conception s'impose au niveau suisse, puisque le futur Centre national de prestations sera une institution de droit public qui dépendra uniquement des cantons.

Après trois ans d'activité, quel regard critique peut-on porter sur le dispositif intercantonal romand? Sans vouloir être exhaustif, il peut être utile de discuter quelques points de ce qui fut considéré comme une particularité romande dans le milieu de l'orientation suisse.

OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DU CENTRE ROMAND

La Convention relative à la production de l'information sur les études et les professions instituant le Centre, mentionne trois grands objectifs:

- produire les outils d'information et de documentation requis par les services cantonaux d'orientation;
- produire des documents de qualité en privilégiant la communication électronique;
- collaborer avec les organismes suisses poursuivant des objectifs similaires.

Pour atteindre ces objectifs, une coordination souple et légère (une personne à plein temps et une personne à mi-temps) s'installe au siège de la CIIP à Neuchâtel. La partie essentielle du dispositif intercantonal est constituée par des collaborateurs mis à disposition par les offices cantonaux, mais rémunérés par le fonds intercantonal du Centre. La fin du travail de milice facilite le partage du travail entre les cantons. Les dossiers professionnels sont confiés aux cantons de Vaud et de Genève. La veille informatique des fiches Infop est répartie entre Berne, le Jura, Fribourg, Neuchâtel et le Valais; la rédaction des nouvelles fiches Infop est assurée par Neuchâtel, le Jura ou le Valais. Manque-t-il des forces de travail cantonales, le Centre engage temporairement des personnes extérieures. Tout en permettant une grande flexibilité, le maintien des compétences rédactionnelles dans les cantons confine le Centre à un travail de coordination.

La CIIP contribue au budget du Centre par un montant annuel fixe de CHF 498 000.-, réparti entre les cantons au prorata du nombre d'habitants. Les subventions fédérales apportent un montant de même grandeur et couvrent 50% des coûts du Centre. Bref, le Centre dispose au minimum d'un petit million par année pour assumer sa mission. Pour être exhaustif, on doit ajouter les entrées provenant de la vente de produits

qui varient entre CHF 20 000.- et 100 000.- selon les années. Le million correspond en gros aux coûts de réalisation de produits précis voulus par les cantons à la création du Centre. Les montants cantonaux fixes, quasi institutionnalisés par la CIIP, offrent l'avantage d'un financement assuré, mais ne favorisent pas la créativité et l'innovation. Réaliser de nouvelles prestations, tout en conservant celles existantes, sans augmenter son budget, cela relève de l'impossible!

QUELQUES ADAPTATIONS STRUCTURELLES EN 2004 ET 2005

Au mois de septembre 2004, l'OFFT accepte de verser les subventions fédérales au Centre, sans devoir transiter par l'ASOSP. Une correction qui permet de faire quelques économies pour des questions de TVA, mais qui surtout confirme la responsabilité première des cantons en matière d'information. Les relations entre le Centre et l'ASOSP se trouvent définitivement clarifiées et le Centre confie un mandat à l'ASOSP pour l'édition et la diffusion des dossiers professionnels.

Les portails orientation.ch et bop.ch, les deux piliers de l'information intercantonale, exigent une coordination romande et nationale. Il ne s'agit pas simplement de coordonner le contenu des banques de données, mais aussi la révision des pages «statiques», la planification des développements infor-

matiques, etc. Le Centre n'a pas toujours saisi l'importance de certaines tâches. Le CTIE (pour orientation.ch) et l'ASOSP (pour bop.ch) assument des responsabilités pour la partie romande qui relèvent de la compétence des cantons romands. Le Centre reprendra l'ensemble de la coordination des deux portails à la fin 2005 afin d'éviter des doublons et de faciliter la collaboration au niveau national.

APPROCHE CRITIQUE DE LA PRODUCTION DOCUMENTAIRE

L'essentiel de la production intercantonale sert à nourrir les banques de données d'orientation.ch et de bop.ch. De manière purement quantitative, on peut noter pour 2004:

- 615 fiches InfOp ont été révisées et partiellement retravaillées;
- 619 fiches Ecol'Info ont été réalisées;
- 300 fiches UniInfo ont été rédigées;
- 7104 fiches de perfectionnement ont été mises en lignes.

Les avantages du web ont souvent été relevés: coûts de production réduits, accès 24 h sur 24 ou presque, rapidité dans la mise à jour des informations, etc. De plus, l'utilisation du web semble rapprocher les services d'information et d'orientation du public. Sans remettre en question l'utilisation systématique des TIC, ni relever les lenteurs d'un serveur ou les problèmes purement informatiques, je tiens à mentionner des aspects plus critiques.

L'information accessible sur Internet demeure conceptuellement dépendante d'une approche «papier»: ce qui se trouvait dans un classeur doit être maintenant consulté sur le web. Toutefois, le texte intégré dans un site informatique nécessite des compétences nouvelles, liées à la maîtrise d'outils informatiques et, par conséquent, pose aussi un problème d'accès, au moins pour une partie du public cible. Des recherches en France indiquent qu'un nombre non négligeable de bénéficiaires sont plus satisfaits par des documents papiers, ce qu'étaient aussi des remarques ponctuelles du personnel cantonal de l'orientation. J'en retire une recommandation: l'information scolaire et

professionnelle ne doit pas se limiter à une approche purement informatique, mais doit préserver une information «papier» traditionnelle. La production «papier» du Centre, limitée à la publication de neuf dépliants professionnels en 2004, doit impérativement augmenter. En 2006, il est prévu de publier 12 dépliants professionnels, 2 dossiers transversaux, la collection InfOp et plus de 20 cahiers infOp.

Que ce soit sur Internet ou non, un texte doit être lisible et tenir compte de la compétence linguistique des futurs lecteurs. Même si chaque collection est accompagnée par un groupe intercantonal, une approche méthodique des questions de qualité fait encore défaut. Il manque une vraie évaluation et il manque surtout un canal qui permettrait aux lecteurs et aux internautes de transmettre leurs remarques. Je me contente de noter que le Centre ne traite pas encore les questions liées à la qualité de manière satisfaisante.

DES DOCUMENTS COMPLEXES

La volonté de donner une information complète et adéquate produit des textes compliqués. C'est un peu le défaut du Centre romand, m'a-t-on dit en prenant comme exemples des fiches InfOp. J'accepte volontiers la critique, en ajoutant qu'il ne suffit pas toujours de simplifier le texte pour résoudre le problème de la compréhension. La notion de «documents complexes» apporte une réponse plus pertinente. Les documents complexes offrent plusieurs canaux pour appréhender une profession: du texte, des photos, des vidéos, du son ou encore des graphiques. Le jeu des références multiples et croisées facilite la compréhension. Un document complexe permet à un bénéficiaire de privilégier son approche tout en l'invitant à la compléter par les autres éléments. Si on adhère à cette suggestion, le constat n'en est que plus sévère: les vidéos, le son et les photos sont quasiment absents d'orientation.ch et de bop.ch! L'information en orientation doit développer une approche multi-média et les sites Internet sont un lieu privilégié pour l'accomplir.

Je me contente de mentionner un dernier point critique. On croit toujours un peu trop vite que les individus sont aptes à utiliser

l'information mise à leur disposition. Sans entrer dans des considérations philosophiques ou psychologiques, il faut rappeler qu'une prise de décision exige plus que le simple fait d'être informé. L'orientation ne saurait se résumer à une information.

QUEL BILAN APRÈS TROIS ANS?

Le Centre a-t-il répondu aux attentes des cantons romands? En coordonnant la production voulue par les cantons, il a accompli sa mission de base. Mais le grand mérite de ces trois années d'expérience, c'est de rendre irréversible la collaboration intercantonale en matière d'information OSP.

Le Centre romand contient des faiblesses. Cet article en a mentionné quelques-unes. La plus importante à mes yeux, c'est la trop grande dépendance du Centre à l'égard des cantons en ce qui concerne la réalisation de prestations. En se limitant à un travail de coordination, le Centre romand est une étape importante, mais intermédiaire, en vue de la création d'un centre de prestations, le futur Centre national.

Jean-Paul Jacquod est responsable du Centre de production documentaire de la CIIP et assure aussi le secrétariat de la CCO.

Adresse: CP 54, 2007 Neuchâtel.

jean-paul.jacquod@ne.ch

Voir aussi PANORAMA 6/2002, page 48.

Actualités FPr

Actualités de la formation professionnelle,
éditées par la CSFP et l'OFFT

**Les dernières nouvelles
de la formation professionnelle
paraissent chaque quinzaine
dans le bulletin électronique
«Actualités FPr».**

**Commandez votre
abonnement (gratuit!):
adm@afpr.ch**